

Assemblée générale des parents École de Boischatel

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école de Boischatel tenue le 3 septembre 2020, à 18 h 15, au gymnase du bâtiment Boréal.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean Drouin, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue aux parents.

2. PRÉSENTATION

• Du président du conseil d'établissement 2019-2020

M. Jean Drouin se présente.

• Des membres du conseil d'établissement 2019-2020

M. Jean Drouin présente les membres du conseil d'établissement 2019-2020 : Mesdames Sylvie Côté, Marie-Ève Cattin et Marie Julie Paradis et Monsieur Martin Préfontaine. Il indique que deux postes sont à pourvoir.

• De la direction

Madame Isabelle Girard se présente, ainsi que madame Éliane Bouchard, directrice adjointe.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sylvie Côté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Madame Marie Julie Paradis d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2019 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. RÔLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Monsieur Jean Drouin présente brièvement le rapport annuel de l'année 2019-2020. Il présente également les rôles et mandats du conseil d'établissement.

6. ADOPTION DES PROCÉDURES D'ÉLECTION

Les procédures d'élection du conseil d'établissement sont présentées.

Mme Nathalie Malenfant propose l'adoption des procédures d'élection.

Adopté à l'unanimité

7. <u>ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2</u> POSTES)

Deux postes sont à pourvoir au sein du conseil d'établissement. Les membres de l'assemblée sont invités à proposer des candidatures.

Proposé par	Proposé	Acceptation ou refus
Elle-même	Marie-Julie Paradis	acceptation
Lui-même	Robert Turgeon	acceptation
Elle-même	Christelle Guillemette	acceptation

Les candidats se présentent à tour de rôle. Un vote est tenu au scrutin secret. Après compilation des résultats, les deux personnes ci-après nommées ont été élues :

- 1- Madame Marie-Julie Paradis
- 2- Monsieur Robert Turgeon

Selon les nouveaux pouvoirs donnés au conseil d'établissement et pour faciliter l'obtention du quorum de chacune des rencontres, 3 substituts sont nommés :

- Madame Christelle Guillemette
- Monsieur François Vaillancourt
- Monsieur Francis Paré

8. <u>ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS</u>

M. Robert Turgeon se propose comme représentant au comité de parents. Mme Sylvie Côté se propose comme substitut au comité de parents.

Adopté à l'unanimité

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Il est expliqué à l'assemblée ce qu'est un organisme de participation des parents (OPP). La mission principale de cet organisme est de développer le sentiment d'appartenance à notre milieu. Les parents sont invités à proposer des projets. Pour ceux qui souhaitent faire partie de l'OPP, il est demandé d'écrire un courriel à <u>boreal@csdps.qc.ca</u>. De plus, il est mentionné que le montant amassé l'an passé et qui n'a pas été dépensé demeure encore disponible.

10. PREMIÈRE RENCONTRE ET SIGNATURE DES FORMULAIRES

La date de la première rencontre du conseil d'établissement sera communiquée par courriel dans les prochaines semaines. Le calendrier des autres rencontres sera établi à ce moment.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Jean Drouin remercie les parents présents.

Levée de l'assemblée à 18 h 55.

Isabelle Girard Éliane Bouchard Jean Drouin
Directrice Directrice adjointe Président